

# Rénover mon hébergement touristique à vocation sociale - Appel à projets de l'ANCV -

## ○ Établissement touristique concerné

Les propriétaires ou gestionnaires d'hébergements à vocation sociale.

## ○ Explicatif

L'ANCV favorise la modernisation et le développement des hébergements du tourisme social et solidaire via le programme des aides aux équipements touristiques à vocation sociale. Il s'agit d'un **appel à projet à destination des hébergeurs souhaitant rénover leur hébergement touristique** pour un montant d'investissement compris entre 100 000 € HT et 2 000 000 € HT pour des dépenses immobilières exclusivement.

Le porteur de projet doit également être conventionné Chèque-Vacances.

Le programme ne s'adresse donc pas aux gestionnaires créant un équipement touristique nouveau, mais aux personnes :

- qui rénovent ou réhabilitent un équipement déjà ouvert et en activité,
- dont le programme de rénovation ne consiste pas exclusivement en de la mise aux normes,
- qui envisagent la restructuration des capacités d'hébergement, l'adaptation de la structure technique, la création ou la transformation des surfaces d'animation et de loisirs, l'obtention de la marque Tourisme & Handicap et la réduction de l'impact environnemental de l'équipement.

L'aide de l'ANCV est plafonnée.

Le bénéficiaire prend un engagement social sur cinq ans visant à renforcer ses orientations et leur mise en œuvre.

Pour en savoir plus sur l'appel à projets, [cliquez ici](#).

	Pourcentage du montant de l'investissement éligible	Dans la limite du plafond de :
Taux maximum de la subvention	15 %	120 000 €
Taux de bonification handicap*	5%	40 000 €
Taux de bonification impact environnemental*	5%	40 000 €

\* Les bonifications sont cumulables et peuvent être sollicitées si le programme d'investissement justifie d'efforts significatifs en termes d'accueil de public en situation de handicap et/ou de réduction d'impact environnemental.

# Rénover mon hébergement touristique à vocation sociale - Appel à projets de l'ANCV -

## ○ Notre petit conseil

Ce programme est ouvert toute l'année, vous pouvez donc envoyer votre candidature à tout moment.

## ○ Plus-value pour le professionnel

Cet appel à projet vous permet d'accélérer votre projet d'engagement d'accueil des publics à revenus modestes, en situation sociale difficile ou en situation de handicap et de réduire l'impact environnemental de votre structure.

Pour en savoir plus sur cette aide, [cliquez ici](#)

---

**Ille & Vilaine Tourisme vous accompagne dans vos démarches et vous propose :**

- Un temps d'échange
- De vous transmettre des informations sur l'appel à projet
- De répondre à vos questions avec des conseils avisés



## Votre contact à Ille & Vilaine Tourisme



Léa Capelle, Chargée de mission tourisme pour tous

Email : [l.capelle@ille-et-vilaine-tourisme.bzh](mailto:l.capelle@ille-et-vilaine-tourisme.bzh)

Tél : 06 64 42 31 75